

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER et VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES

DÉLIBERATION N° 11-2014

SEANCE du Jeudi 3 Avril 2014

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 11  
Présents : 11

L'an deux mille quatorze et le jeudi 3 avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 31 mars 2014 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** Mme BLANC Danielle, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme TRUCH Céline.

**Secrétaire de séance :** Noëlle STEFANI

**OBJET/ création poste Adjoint Administratif territorial 1<sup>ère</sup> classe et suppression de poste Adjoint Administratif territorial 2<sup>ème</sup> classe  
Avancement de grade**

Le Maire informe l'Assemblée que l'agent administratif territorial 2<sup>ème</sup> classe actuellement en poste peut prétendre à un avancement de grade Adjoint Administratif territorial 1<sup>ère</sup> classe.

La Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique a émis un avis favorable lors de la session du 28 novembre 2013.

Le Maire propose à l'Assemblée de créer le poste d'Adjoint Administratif Territorial 1<sup>ère</sup> classe et de supprimer celui d'Adjoint Administratif territorial 2<sup>ème</sup> classe.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des présents :

- accepte la proposition de son Maire
- décide de créer un poste d'adjoint administratif territorial 1<sup>ère</sup> classe et de supprimer celui de deuxième classe
- Dit que les crédits seront prévus au budget.

Fait et délibéré, le jeudi 3 avril 2014

Le Maire  
Rémi COSTORIER

